

Commune de BRISON

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2015.

Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

Réuni sous la présidence du Maire Didier LAYAT, le conseil avec 10 membres présents a abordé les points suivants :

1 – Modification du temps de travail de l'ATSEM :

A l'unanimité, le conseil municipal approuve un réajustement à la hausse du temps de présence de l'ATSEM en accord avec l'agent. A compter du 1^{er} septembre 2015, le temps de travail à temps non complet annualisé est donc de 23,25/35^{ème}

2 – Modification des tarifs du gîte « La Fruitière » à Solaison :

A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé les tarifs des nuitées et autres prestations du gîte, applicables au 1^{er} janvier 2016.

3 – Modification des tarifs de la salle des fêtes :

A l'unanimité le conseil municipal a approuvé les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes applicables au 1^{er} janvier 2016.

4 – ONF, coupes de bois 2016.

A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé le programme de coupes de bois pour l'année 2016. Il s'agit d'une partie des parcelles B, C, D. Une convention de mise à disposition spécifique dite de « vente et exploitation groupée » sera rédigée. Le Maire est autorisé à signer la convention de vente et d'exploitation groupée.

Informations diverses :

- Acquisition d'un ordinateur portable pour la direction de l'école.
- Courriers de remerciements à la municipalité pour différents travaux effectués sur la commune durant l'été.
- Réunion publique le 20 novembre 2015, pour présentation de différents projets réalisés par la CCFG.
- Précisions sur les différents horaires de ramassage scolaire, suite à réclamations de parents d'élèves.
- Une demande de subvention exceptionnelle à l'ACCA sera étudiée lors d'un prochain conseil.
- Organisation du prochain repas des Anciens du 18 octobre.

Le secrétaire de séance,
Benjamin TOCHON-FERDOLLET



Le Maire,
D. LAYAT

